

**Commercialement vôtre**

# Créavenir Desjardins donne un coup de pouce à deux entreprises

Créavenir est un programme favorisant le démarrage d'entreprise pour les jeunes de 18 à 35 ans en leur offrant un accès au crédit et un accompagnement professionnel sans exiger de leur part les mises de fonds propres et les garanties usuelles. Il s'agit d'une initiative des caisses d'Acton Vale, de la Rivière Noire, de la Seigneurie de Ramezay, de St-Liboire, de Cavignac et de St-Théodore d'Acton.



Dans le cadre de ce programme, les caisses du secteur ont remis une subvention de 5000 \$ à Martine Gendron, propriétaire du Studio Photographie Portrait de Vie. Son entreprise, située à Acton Vale, offre un service spécialisé dans la photographie de maternité et de la petite enfance. Sur la photo, on reconnaît Renée-Claude Legault, directrice du Centre financier aux entreprises Desjardins des Pionniers; Martine Gendron; et Normand Choquette, directeur général de la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay.



Les caisses Desjardins du secteur des Pionniers ont aussi remis une subvention de 5000 \$ à Josée Roy, propriétaire de l'entreprise Créations du Cœur. Située à Béthanie, cette entreprise œuvre dans le domaine artisanal, c'est-à-dire dans la fabrication d'objets utilitaires uniques à partir de matériaux récupérés. Sur la photo, on reconnaît Sylvie Desbois, conseillère en développement du CLD région d'Acton; Josée Roy, Renée-Claude Legault, directrice du Centre financier aux entreprises Desjardins des Pionniers; et Benoît Touchette, directeur général de la Caisse populaire de la Rivière Noire.